



Quels honoraire dois je payer?

Par **BRIGITTA**, le **29/09/2009** à **14:28**

Bonjour,

j'ai eu recours à un avocat via l'ordre des avocats pour mon fils majeur , pour une affaire en corectionnel pour laquelle il n'a eu aucune condamnation au vu de son état psychologique. Il n'a aucun revenu et l'on me demande maintenant de payer 300 € ht alors que l'on m'avait dit après l'audience que c'était gratuit . Quels sont mes droit et devoirs reels.

Merci